

FICHE SUR LES MEILLEURES PRATIQUES EN COLLECTE SÉLECTIVE À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS

INFORMATIONS

À FOURNIR AUX

SOUSSIONNAIRES

AU DEVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour pouvoir déposer une offre à un prix juste pour le service exigé, les soumissionnaires à un devis d'appel d'offres en collecte sélective doivent avoir accès à une foule d'informations critiques. Les organismes municipaux ont beaucoup à gagner en rendant toute cette information disponible. Cela peut même pousser davantage d'entreprises à soumissionner.

APPROCHE RECOMMANDÉE PAR LE COMITÉ D'EXPERTS À L'ÉGARD DES INFORMATIONS À FOURNIR AUX SOUSSIONNAIRES



À FAIRE

→ Fournir l'ensemble de l'information requise pour que les soumissionnaires puissent adéquatement évaluer la charge de travail et comprendre le territoire à desservir.



À ÉVITER

→ Fournir une information partielle ou désuète et tenir pour acquis que les soumissionnaires chercheront par eux-mêmes l'information publique ou dispersée en plusieurs sources.



BÉNÉFICES ATTENDUS

→ Plus grand nombre de soumissionnaires.
→ Favorise une réduction des coûts de collecte par porte.

LE COMITÉ D'EXPERTS SUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le Comité d'experts sur la collecte sélective regroupe des gestionnaires de matières résiduelles provenant des organismes municipaux ainsi que des représentants d'entreprises du secteur. Mis sur pied par Éco Entreprises Québec (ÉEQ) dans le cadre de son Chantier des meilleures pratiques pour une collecte sélective performante, ce comité formule des recommandations sur les meilleures pratiques de collecte sélective à l'intention des organismes municipaux du Québec.

Une initiative de



LE CHANTIER
DES MEILLEURES
PRATIQUES
*Pour une collecte
sélective performante*

Éco
Entreprises
Québec

PRINCIPE GÉNÉRAL

Un devis d'appel d'offres pour la collecte sélective contient généralement une multitude d'informations sur le territoire, telles que le nombre d'unités d'occupation, le tonnage généré ou encore des cartes du territoire. Plusieurs de ces informations sont essentielles, car elles permettent aux soumissionnaires potentiels de mieux connaître le territoire et le travail à réaliser et, ultimement, de déposer un prix juste pour le service exigé au devis. La présentation de données exhaustives sur le territoire permet également de diminuer, aux yeux des soumissionnaires potentiels, l'avantage concurrentiel de l'entrepreneur qui détient le contrat en cours ; elle envoie un signal clair que la municipalité cherche à favoriser la concurrence. Ainsi, la présentation des informations pertinentes favorise une augmentation du nombre de soumissionnaires et, enfin, l'obtention d'un meilleur prix.

CE QU'EN DISENT LES COLLECTEURS

« Répondre à un appel d'offres est un processus long et exigeant. Avant de prendre la décision de soumissionner, nous évaluons rapidement la complexité de l'appel d'offres, l'information fournie et le temps de préparation requis. Plus l'information fournie est complète, concise et cohérente, plus nous sommes susceptibles de déposer une offre. »

— Cyrille Nottoli, directeur d'activités
Derichebourg Canada Environnement

La liste suivante présente les informations jugées importantes par le comité d'experts. Les informations jugées absolument essentielles sont indiquées par ce symbole : *.

Exigences et contraintes de base

- Limites territoriales et secteurs de collecte* ;
- Types de contenants utilisés* ;
- Calendrier de collecte.

Immeubles et unités d'occupation

- Nombre d'immeubles et d'unités d'occupation desservis* ;
- Nombre d'unités d'occupation desservies par catégorie d'unités d'occupation.

Tonnage

- Tonnage actuel annuel* ;
- Tonnage historique ;
- Tonnage mensuel.

Conteneurs

- Liste des conteneurs, par type et par volume, propriété et localisation (adresse)*.

Particularités territoriales

- Liste des secteurs à horaire de collecte particulier ;
- Liste des secteurs à accès restreint ;
- Liste des rues et ruelles privées à desservir ;
- Liste des équipements dans les lieux publics ;
- Nombre de kilomètres de rues.



EXIGENCES ET CONTRAINTES DE BASE

Limites territoriales et secteurs de collecte*

Le devis doit déterminer clairement les limites géographiques du territoire à desservir, ainsi que celles de chacun des secteurs. Des cartes du territoire sont complémentaires à cette description et permettent une visualisation rapide des secteurs de collecte et des journées associées à chacun d'entre eux, de même que certaines contraintes (voies ferrées, cours d'eau, sens uniques, etc.).

Types de contenants utilisés sur le territoire*

Le devis doit indiquer le type et le volume des contenants acceptés, en plus de spécifier si ces derniers sont compatibles avec la collecte automatisée. Cette information est cruciale, car certains types de contenants requièrent des modes de collecte ou des outils particuliers (bacs de 120 L, bacs de 1 100 L, sacs, etc.).

Si l'organisme municipal limite le nombre de bacs à collecter par résidence ou pour les industries, commerces et institutions (ICI), cette limite doit figurer au devis.

Calendrier de collecte

Le calendrier de collecte actuel ou proposé doit être joint au devis. Il doit notamment indiquer les journées de collecte de substitution pour un jour férié, le cas échéant.

ATTIRER DE NOUVEAUX SOUMISSIONNAIRES

« En fournissant des informations claires et exhaustives sur notre territoire, nous avons réussi à obtenir cinq soumissionnaires distincts dans plusieurs arrondissements, dont un provenant d'outre-mer. »

— Alain Leduc, chef d'équipe
Service de l'environnement, Ville de Montréal

IMMEUBLES ET UNITÉS D'OCCUPATION

Nombre d'immeubles et d'unités d'occupation desservies*

Le nombre d'unités d'occupation desservies est l'unité de base à partir de laquelle les entrepreneurs évaluent l'ampleur du contrat et sa charge de travail. Dans le cas où les journées de collecte sont déjà définies, le nombre d'unités d'occupation par journée de collecte permet aux soumissionnaires d'évaluer l'équilibre entre chacune des journées. Les organismes municipaux tireront généralement ces données de leur sommaire du rôle d'évaluation.

Le nombre d'immeubles, couplé au nombre d'unités d'occupation, permet d'estimer de façon plus précise le nombre d'arrêts requis le long d'une route de collecte, en particulier pour les municipalités possédant un grand nombre de multilogements¹.

Nombre d'unités d'occupation desservies par catégorie d'unités d'occupation

Cette information permet aux entrepreneurs de mieux évaluer le milieu à desservir. Par exemple, une forte proportion de multilogements a une influence sur les opérations (tonnage plus élevé récolté lors d'un plus faible nombre d'arrêts, collecte potentiellement en cour arrière, etc.).

Les catégories d'unités d'occupation sont généralement les suivantes :

- maisons unifamiliales → multilogements
- plex (duplex, triplex, etc.) → ICI

Ces données sont également disponibles dans le sommaire du rôle d'évaluation de la municipalité.

LA PRÉSENTATION DES DONNÉES

PAR SECTEUR : ÉLÉMENT ESSENTIEL

À L'ÉVALUATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL

Dans le cas où un organisme municipal sépare son territoire en secteurs pour répartir la collecte sur plusieurs jours, les données doivent être présentées en fonction de ces derniers. Les entrepreneurs peuvent ainsi évaluer la charge liée à chacune des journées de collecte. Par exemple, voici la façon dont serait présenté le nombre d'unités d'occupation desservies pour une collecte sur cinq jours. La même logique s'applique aux données de tonnage et aux nombres de conteneurs à desservir.

| NOMBRE D'UNITÉS D'OCCUPATION DESSERVIES PAR JOURNÉE DE COLLECTE (EXEMPLES) | |
|---|---------------|
| SECTEUR A – LUNDI | 6 500 |
| SECTEUR B – MARDI | 7 800 |
| SECTEUR C – MERCREDI | 4 800 |
| SECTEUR D – JEUDI | 7 000 |
| SECTEUR E – VENDREDI | 6 800 |
| TOTAL | 32 900 |

¹ Par exemple, un multilogement de 30 unités d'occupation compte pour un seul immeuble.

TONNAGE

Tonnage actuel annuel*

Les données les plus récentes de tonnage total récupéré sur le territoire de l'organisme municipal permettent aux entrepreneurs de planifier la collecte en fonction de la capacité de leurs camions.

Dans le cas où les journées de collecte sont déjà définies, le tonnage par journée de collecte permet aux soumissionnaires d'évaluer l'équilibre entre chacune d'elles.

Tonnage historique

Le tonnage des années précédentes permet d'évaluer la tendance en ce qui concerne la quantité de matières récupérées sur le territoire de l'organisme municipal.

Tonnage mensuel

Le tonnage mensuel permet de connaître la variation entre les saisons. Cette information est particulièrement pertinente en zone de villégiature, où l'occupation connaît des périodes de pointe et des creux.

CONTENEURS

Liste des conteneurs, par type et par volume, propriété et localisation (adresse)*

Lorsque la collecte de conteneurs est prévue au devis, celui-ci doit présenter la liste complète des adresses où se trouvent ces conteneurs, leur type (à chargement avant, amovibles [« roll-off »], semi-enfouis, cloches d'apport volontaire ou autre) ainsi que leur volume. Si la fréquence de collecte n'est pas la même pour l'ensemble des conteneurs, il est essentiel d'ajouter à cette liste la fréquence de collecte désirée ou historique.

S'il est demandé à l'entrepreneur d'effectuer l'entretien des conteneurs, la propriété des conteneurs doit être indiquée (entrepreneur de collecte actuel, propriétaire ou municipalité).

L'ensemble de la liste doit figurer textuellement au devis, mais elle peut également figurer sous format Excel comme annexe au devis sur le site du SEAO. La liste doit également présenter le total par type, par volume et par propriété afin de donner aux soumissionnaires un aperçu général de la desserte à offrir.

Une carte de la localisation des conteneurs permet de visualiser rapidement leur répartition sur le territoire. Cette carte est d'autant

ET LA POPULATION ?

La population du territoire à desservir est une information facilement accessible, mais elle ne présente que peu d'intérêt pour les collecteurs. Cependant, certaines zones de villégiature connaissent de grandes fluctuations de leur nombre d'habitants pendant l'année. Si l'organisme municipal possède de l'information sur cette variation saisonnière de la population, il est pertinent de l'ajouter au devis.



plus pertinente en région rurale ou pour de grands territoires, où les distances de transport sont importantes. Les lieux d'apport volontaire et les lieux de regroupement de bacs, par exemple dans le cas de chemins privés, doivent également y figurer.

LES CONTENEURS SEMI-ENFOUIS

À CHARGEMENT PAR GRUE :

UN OUTIL DE COLLECTE PARTICULIER

Les conteneurs semi-enfouis à chargement par grue sont de plus en plus populaires au Québec. Cependant, tous les entrepreneurs ne disposent pas de camions aptes à en effectuer la collecte. Plusieurs collecteurs sous-traitent donc cette tâche à d'autres entrepreneurs. Pour ces raisons, si votre devis prévoit la collecte de conteneurs semi-enfouis, l'information liée à ces derniers doit être clairement détaillée pour les soumissionnaires. Aucune ambiguïté permise !

PARTICULARITÉS TERRITORIALES

Liste des secteurs à horaire de collecte particulier

Les secteurs où l'horaire de collecte est restreint (artères commerciales, lieux touristiques, etc.) ou encore étendu (ex. : parcs industriels, etc.) doivent être énumérés. Comme pour les secteurs de collecte, la liste précise peut être accompagnée d'une carte.



Liste des secteurs à accès restreint

Si certains secteurs de la municipalité sont problématiques (culs-de-sac, zones ayant des restrictions sur la hauteur, ruelles, limites de poids sur un pont, etc.) ou comportent des restrictions particulières (ex. : artères commerciales piétonnières), il est important de définir ces éléments dans le devis.

Il faudra cependant préciser que la liste fournie n'est pas exhaustive et que les entrepreneurs sont responsables de visiter l'ensemble du territoire afin de faire leur offre en toute connaissance de cause.



Liste des rues et ruelles privées à desservir

Si certaines rues ou ruelles privées font partie du mandat de collecte, ces dernières doivent être indiquées dans le devis. Le point d'accès et les restrictions (ex. : grille ou portail fermés à certaines heures) devraient également être spécifiés dans la liste.



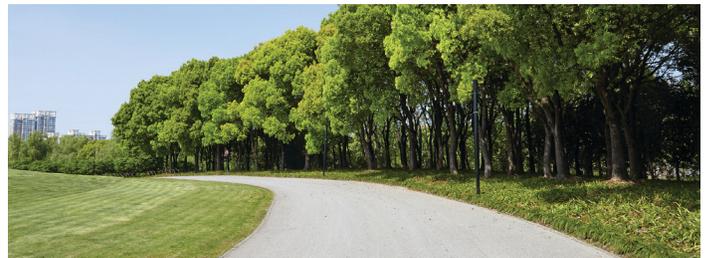
Liste des équipements dans les lieux publics

Lorsque le contrat exige la collecte des contenants situés dans les aires publiques municipales, comme les parcs, la liste des contenants à desservir (avec leur localisation) devrait être fournie aux soumissionnaires. La fréquence exigée ou habituelle de collecte et les autres exigences pour leur collecte doivent être précisées au cahier des charges.

Dans le cas où des aires publiques de grande envergure sont incluses au contrat (un grand parc, une longue artère commerciale, etc.), une carte avec la localisation précise des contenants pourrait compléter la liste fournie à l'entrepreneur.

Nombre de kilomètres de rues

Le nombre de kilomètres de rues permet de mieux apprécier le temps de déplacement pendant les opérations de collecte, particulièrement en territoire rural.



Planifier pour le prochain devis

Il est possible qu'au moment de la rédaction de votre appel d'offres, certaines données soient indisponibles, incomplètes ou disponibles dans un format inapproprié. Le nouveau devis d'appel d'offres est l'occasion d'exiger que ces données soient fournies dans le format voulu. Par exemple, beaucoup d'organismes municipaux reçoivent uniquement les bons de pesée en format

papier. La compilation de ces bons par la municipalité peut constituer un travail fastidieux et un obstacle important au traitement de l'information et à sa mise en forme dans le but de l'intégrer au devis. Il sera donc judicieux d'exiger des rapports mensuels sur le tonnage en format électronique (Excel) dans le nouveau devis. Cela rendra plus facile l'intégration des données au devis suivant.

LIMITATIONS

ÉEQ produit une série de fiches identifiant les meilleures pratiques de la collecte sélective, notamment en ce qui concerne les appels d'offres. Mettre en œuvre les recommandations indiquées dans cette fiche augmente la probabilité de recevoir un plus grand nombre d'offres de service et de meilleurs prix. De multiples autres facteurs influencent ces éléments, tels que

le nombre d'entrepreneurs locaux, la dynamique régionale de renouvellement de contrat (multiples appels d'offres simultanés) ou encore la période de publication de l'appel d'offres. Pour ces raisons, nul ne peut garantir que l'application de ces recommandations aboutisse systématiquement à un plus grand nombre d'offres ou encore à de meilleurs prix.

REMERCIEMENTS

ÉEQ tient à remercier les membres du Comité d'experts sur la collecte sélective municipale pour leur contribution à l'identification des meilleures pratiques rapportées dans cette fiche.

Joël Badertscher

MRC des Pays-d'en-Haut

Katlyn Dubé

MRC de Roussillon

Catherine Loriot

Ville de Gatineau

Cyrille Nottoli

Derichebourg Canada
Environnement

Marie-Caroline Bourg

EnviroRcube

Gaétan Hudon

MRC de Montcalm

Sylvain Massicotte

Association des organismes
municipaux de gestion des
matières résiduelles

Philippe Vaillancourt

Ville de Laval

Stephan Bugay

Ville de Québec

Alain Leduc

Ville de Montréal

Pauline Nazaret*

MRC du Granit

Luc Morneau

RECYC-QUÉBEC
(observateur)

Jean Delisle

Environnement
routier NRJ

Dominique Léger*

Communauté métropolitaine
de Montréal

* Jusqu'à l'été 2017

Vous souhaitez en savoir plus ou discuter avec l'une de nos personnes-ressources? N'hésitez pas à communiquer avec nous : chantier@eeq.ca.



Une initiative de

